



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 24672

Texte de la question

M. Philippe Le Ray appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'efficacité du dispositif d'insertion sociale et professionnelle. Dans son dernier rapport, l'Inspection générale des finances, préconise d'améliorer et de compléter les outils d'évaluation du dispositif de manière conséquente en mettant en place à échéances régulières (tous les deux ou trois ans) un suivi à long terme (à 24 ou 36 mois) du devenir des personnes passées par l'IAE. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et le ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, ont présenté à l'ensemble des membres du conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE), lors de la séance d'installation du CNIAE plénier du 11 avril 2013, trois axes de travail issus des préconisations du rapport inspection générale des affaires sociales-inspection générale des finances (IGAS-IGF), de janvier 2013 relatif au financement de l'institut d'administration des entreprises (IAE). Parmi ces trois axes figure « l'accompagnement et le suivi des publics ». Suite à la lettre de mission qui lui a été adressée en avril 2013 par le Premier ministre, la nouvelle présidente du CNIAE renouvelé, Mme Christiane DEMONTES, a annoncé la constitution au sein du CNIAE de trois groupes de travail consacrés à chacun de ces axes. Le groupe de travail consacré à l'accompagnement et au suivi des publics a été saisi de l'enjeu de la connaissance des trajectoires réelles des personnes dans la durée. La direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques du ministère (DARES) a commencé à travailler sur les modalités d'une telle évaluation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24672

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4380

Réponse publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4369